REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'intérieur et de la mobilité

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Commune de la Ville de Genève

Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 1er novembre 2011

Présents: M. Michel AMAUDRUZ (UDC), Mme Fabienne AUBRY CONNE (HP), Mme Olga BARANOVA (S), M. Alexis BARBEY (LR), M. Olivier BAUD (EàG), M. Gary BENNAIM (LR), M. Eric BERTINAT (UDC), M. Thomas BLÄSI (UDC), M. Simon BRANDT (LR), M. Luc BROCH (S), Mme Natacha BUFFET (LR), Mme Sandrine BURGER (Ve), M. Rémy BURRI (LR), M. Mathias BUSCHBECK (Ve), M. Grégoire CARASSO (S), M. Julien CART (Ve), M. Jean-François CARUSO (MCG), Mme Maria CASARES (EàG), Mme Marie CHAPPUIS (DC), M. Alexandre CHEVALIER (HP), M. Sylvain CLAVEL (HP), Mme Sophie COURVOISIER (LR), M. Yves DE MATTEIS (Ve), Mme Laurence FEHLMANN RIELLE (S), Mme Fabienne FISCHER (Ve), M. Olivier FIUMELLI (LR), M. Jean-Marc FROIDEVAUX (LR), M. Pierre GAUTHIER (EàG), M. Morten GISSELBAEK (EàG), Mme Sandra GOLAY (DC), M. Jean-Paul GUISAN (LR), M. Jean-Philippe HAAS (MCG), M. Pascal HOLENWEG (S), M. Christo IVANOV (UDC), M. Claude JEANNERET (MCG), Mme Sarah KLOPMANN (Ve), M. Stefan KRISTENSEN (S), M. Jean-Charles LATHION (DC), M. Laurent LEISI (MCG), Mme Mireille LUISET (MCG), Mme Silvia MACHADO (S), M. Carlos MEDEIROS (MCG), Mme Anne MORATTI JUNG (Ve), M. Jacques PAGAN (UDC), M. Robert PATTARONI (DC), Mme Maria PÉREZ (EàG), Mme Frédérique PERLER-ISAAZ (Ve), Mme Annina PFUND (S), M. Jean-Charles RIELLE (S), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), M. Pascal RUBELI (UDC), M. Pierre RUMO (EàG), M. Vincent SCHALLER (LR), M. Tobias SCHNEBLI (EàG), M. Daniel SORMANNI (MCG), M. Pascal SPUHLER (MCG), Mme Virginie STUDEMANN (S), Mme Brigitte STUDER (EàG), Mme Martine SUMI (S), M. Olivier TAUXE (UDC), M. Sylvain Laurent THEVOZ (S), Mme Julide TURGUT BANDELIER (Ve), Mme Nicole VALIQUER GRECUCCIO (S), M. Pierre VANEK (EàG), M. Alberto VELASCO (S), Mme Salika WENGER (EàG), M. Alexandre WISARD (Ve), M. Christian ZAUGG (EàG).

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6e et au plus tard du 8e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

   L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

   Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

   Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à *communes.administration@etat.ge.ch*

Le Conseil municipal, réuni en séance [1] *ordinaire*
~~*extraordinaire*~~ [2]

a pris la délibération suivante, qui sera affichée le: 10 novembre 2011

Objet: **PR-848 I**

Crédit de 1 422 000 francs destiné à la création de locaux pour le parascolaire dans l'immeuble situé au 48-50, rue de Montchoisy, parcelle N° 2351, feuille N° 16 du cadastre de la commune de Genève, section Eaux-Vives.

Date: 3 novembre 2011

Signature/s: Alexandra Rys, présidente

Julien Cart, secrétaire